

Les Lacostades

Montréal, juin 2016

Volume 26 no 1

Mot du président sortant

La dernière publication des Lacostades remonte au mois de mars 2015. On y soulignait le décès de Mgr Norbert Lacoste (1^{er} mars 2015), fondateur de notre Association et ardent promoteur des liens familiaux. Depuis cette parution, plus rien ! On s'est demandé ce qu'allait devenir notre Association.

Il a fallu se rendre à l'évidence ! Nous avons signalé, à l'occasion, le décès de membres importants de notre exécutif. Les " survivants « avancent en âge et n'ont plus l'énergie nécessaire pour poursuivre les activités et les rencontres agréables qui ont tissé de belles amitiés au cours des vingt-cinq (25) années de l'Association.

C'est avec un très grand enthousiasme que nous franchissons une nouvelle étape en annonçant à tous les membres qu'à partir du 1^{er} avril 2016, Yannick Lacoste devient président de l'Association des Familles Lacoste (Languedoc, Langdeau). Pour une période de transition, Marguerite Lacoste demeure trésorière et Francine Laganière (épouse de feu Jean Lacoste) accepte le rôle de relationniste.

C'est donc avec un immense plaisir que nous souhaitons à Yannick et à l'équipe qu'il est en train de constituer, tout le succès désiré dans cette belle aventure.

René Lacoste, président sortant

Sommaire

Mot du Président sortant	page 1
Mot du Nouveau Président.....	page 2
Généalogie de familles.....	pages 3, 4, 5
Décès.....	pages 5,6
Naissances.....	page 6
Vu	pages 6, 7
Information sur l'Association et inscription.....	pages 7,8
Bilan financier.....	page 9
Photos	page 10

Dans Les Lacostades, la forme masculine est à titre épïcène.

Les Lacostades est un bulletin de liaison édité par l'Association des Familles Lacoste Inc. laquelle est enregistrée au Québec et porte le numéro 2736-1856.

Rédacteur : René et Yannick Lacoste

Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0947 – 5652

© Association des Familles Lacoste Inc.

Brossard(Qc)

J4Y 2P1

Mot du nouveau président

Chers Lacoste, parents et amis,

C'est avec un grand honneur que j'ai accepté la présidence de l'association des familles Lacoste, que René Lacoste et le conseil d'administration m'ont proposée. Je tiens à remercier René de son dévouement et de son engagement en tant que président. J'ai aussi une pensée pour notre président fondateur Mgr Norbert Lacoste de qui j'étais très proche.

Notre premier objectif, au conseil d'administration et à moi, est de renouer le lien avec la grande famille. Vous trouverez donc avec les présentes Lacostades un coupon de renouvellement de votre adhésion à l'association. Nous aimerions non seulement que vous le fassiez pour vous, mais aussi pour vos enfants, frères, sœurs... Faites-leur plaisir et offrez-leur l'adhésion et un lien privilégié avec la grande famille !

Aussi, nous aimerions inviter tous les Lacoste de votre entourage à se joindre à nous. C'est pourquoi nous avons ajouté une liste de contacts à remplir que vous pouvez joindre à votre coupon de renouvellement. Svp, transmettez-nous les nom et courriel de vos frères, sœurs, cousins, cousines, enfants, petit enfants...

Et pour améliorer le lien entre nous, l'association a maintenant son site internet. Allez le visiter ! www.familleslacoste.com et aussi une adresse courriel : info@familleslacoste.com et un numéro téléphone (Nellie Lacoste, ma femme vous répondra) : 438-392-6922.

Vos retours de coupon de renouvellement d'adhésion nous permettront aussi de constituer un bottin familial que chaque membre pourra consulter. **Votre retour de courrier au plus tard le 30 juin** serait très apprécié pour publier rapidement le bottin. Vos cotisations nous aideront aussi à terminer le site internet.

Enfin, l'association a décidé de faire la promotion de l'entraide comme valeur familiale. Une communication à cet effet se trouve dans les présentes Lacostades.

Chaleureuses salutations familiales et à très bientôt,
Yannick Lacoste

Nomination du nouveau conseil d'administration

Le 2 juin 2016 s'est tenu l'Assemblée générale annuelle et un conseil d'administration de l'association. Pour l'occasion, nous étions reçus à la fondation Paul Gérin-Lajoie, par Paul et François Gérin-Lajoie, respectivement petit-fils et arrière-petit-fils de Marie Lacoste Gérin-Lajoie. Un grand merci à Paul et François pour leur accueil. À cette occasion, un nouveau conseil d'administration a été nommé :

Félicitations aux nouveaux membres du C.A., et merci de votre implication. (voir photo du CA en page 10)

Vous pouvez consulter le procès-verbal de l'Assemblée générale et du C.A. sur le site internet : www.familleslacoste.com

L'engagement social, une valeur familiale à développer

L'engagement social est une valeur familiale importante chez les Lacoste. Notre histoire nous rappelle que ce sont nos aïeux qui ont fondé l'hôpital, la fondation Sainte-Justine, la fondation Paul Gérin-Lajoie, qui sont devenus religieux, ou encore ont milité pour des causes sociales comme celle des femmes.

L'Association des familles Lacoste veut encourager cette belle valeur familiale. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de soutenir un organisme social chaque année. En 2016, nous soutenons la fondation Paul Gérin-Lajoie créée par le petit-fils de Marie Lacoste Gérin-Lajoie. Nous encourageons aussi nos parents et amis dans leurs engagements sociaux. Faites-nous part de vos projets par courriel pour que nous en parlions !

info@familleslacoste.com

Sur les traces d'Alexandre Lacoste: la grande traversée sur le Fourgon

Nous savons que notre ancêtre Alexandre Lacoste est arrivé au Canada en 1685 sur un des trois navires amenant le gouverneur Denonville en Nouvelle France avec 300 soldats. Ces trois navires se nommaient la Diligente, le Fourgon et le Mulet. Jusqu'à présent notre connaissance s'arrêtait à peu près là sur les circonstances de son arrivée.

Or, un élément nouveau est apparu lors de recherches historiques effectuées en France. Tout porte en effet à croire que nous savons à présent sur quel navire voyageait Alexandre. Nous avons aussi plus de précisions sur le voyage haut en couleur qu'il a effectué vers ce Nouveau Monde bien incertain.

Au cours de ces recherches, j'ai principalement consulté les Archives nationales françaises, où se trouvent la correspondance de M. de Denonville et de l'intendant de Meulles pour l'année 1685 (cote C11A-7), ainsi que les écrits de l'intendant de la marine Arnoult (fond Arnoult). C'est dans ce dernier fond que j'ai trouvé la perle rare permettant de faire le lien entre notre ancêtre et son bateau.

Les préparatifs

Les préparatifs de l'expédition au Canada de Denonville commencèrent dès janvier 1685 et le futur gouverneur mit lui-même les mains à la pâte comme le montre sa correspondance. Le 16 février il se rendit par exemple à Paris pour trouver lui-même les 600 fusils destinés aux troupes et aux Canadiens « afin que s'il en trouve de meilleurs que chez luy (le fournisseur habituel) et à meilleur marché (qu')on les puisse prendre et diligenter le départ ».

En février, l'arsenal de Rochefort s'atèle à la réfection et à l'armement des navires. Le 13 février, Arnoult note pour le Fourgon que « le chaume et le goudron (utilisés pour sa construction) sont de très bonne qualité » et qu'à l'égard du corps du bâtiment « il faudrait aussy y mettre beaucoup de fer, le bastiment estant faible comme le sont ordinairement tous ceux qui se font en hollande. » Cette dernière remarque de l'intendant nous en apprend plus sur l'origine du bateau... et éveille notre curiosité sur l'histoire des 3 navires.

Le service historique de la Marine française m'a tout à propos transmis les détails suivants dans une lettre datée du 12 août 2002 : La Diligente était une frégate de 250 tonneaux construite à Rochefort en 1676 par un dénommé Guichard et elle fut « rayée des listes » en 1689, c'est-à-dire qu'elle aurait pu être détruite ou perdue au combat ; Le Mulet était pour sa part une flûte de 250 tonneaux prise aux Hollandais en 1678 par l'escadre de Chateaurenault, et rayée des listes

en 1689 ; Quant au Fourgon, c'était une flûte de 400 tonneaux construite à Amsterdam en 1684, elle aussi fut prise aux Hollandais (décidément !), et fut rayée des listes en 1691. Un autre document de la marine à Rochefort précise que le Fourgon avait 10 canons.

Le navire ayant la plus grande capacité de transport était donc le Fourgon avec ses 400 tonneaux. C'est justement pour cette raison qu'on y a entassé le plus de passagers possibles, dont notre cher Alexandre comme vous allez le voir.

La levée des troupes

Le 2 mars 1685 la levée des soldats n'était pas encore effectuée et Denonville demanda au Roy d'« ordonner à La Rochelle et à Rochefort que l'on travaillât à la levée des trois cents hommes ». Il est donc quasi certain qu'à cette date Alexandre Lacoste ne se doutait pas encore qu'il serait enrôlé dans l'armée, et coulait probablement paisiblement ses jours dans son Languedoc natal...

Le 6 avril la levée était en cours puisque Denonville demande à ce que les soldats levés soient placés « en sûreté de la désertion » dans le fort d'Oléron. Le 27 avril il écrivit qu'il irait voir « à Oléron ce qu'il y a d'hommes levés. » Ces notes nous montrent que notre ancêtre a donc bel et bien séjourné sur l'île d'Oléron dans l'attente de son départ.

En mai, les préparatifs s'accéléraient dans l'effervescence que l'on peut imaginer de l'appareillage prochain. « Le Fourgon et le Mulet auront aujourd'hui leurs vivres et pourront aller dans 3 jours aux rades de La Rochelle » écrit Arnoult le 21 mai. Et le 3 juin « les bâtiments destinés pour le Canada sont prêts et partiront après-demain si le temps le permet leurs officiers d'infanterie ayant simplement demandé la journée de demain pour faire leurs provisions ». Et enfin le 5 juin : « M. de Denonville s'embarque aujourd'hui avec tous ses officiers. Demain sans faute les deux flutes doivent mettre à la voile avec la frégate la Diligente sur laquelle M. de Denonville s'est mis avec toute sa famille et ses ballots faute de place sur les deux flutes. »

Tout le monde à bord ! Mais au fait, sur quel navire est notre ancêtre ?

Cette question a, je crois, enfin trouvé une réponse très probable. Pour y répondre, j'ai suivi le principe que si l'on sait peu de choses sur les simples soldats comme Alexandre, on peut plus aisément suivre les officiers qui voyageaient avec eux.

Or, nous savons par le contrat de mariage d'Alexandre Lacoste en 1688 que ce dernier était à son arrivée en Nouvelle-France un soldat de la compagnie de monsieur de Troyes, lequel avait le grade de capitaine de compagnie. La pièce no 21433 du fond Arnoult des Archives nationales, écrite de la main de l'intendant Arnoult, nous fournit les indices clés dont nous avons besoin, car elle détaille les passagers des trois navires. Ce document nous apprend tout d'abord que M. Denonville et sa nombreuse suite sont effectivement sur la Diligente, et qu'il n'est fait aucune mention de soldats sur ce navire, il n'y en avait donc pas. Le Mulet, quant à lui, embarque « 50 soldats » et le Fourgon « 250 soldats », ce qui fait au total 6 compagnies de 50 soldats. Il reste à savoir dans quelle compagnie Alexandre se trouvait... ou plutôt dans quelle compagnie il ne se trouvait pas.

En effet, nous apprenons d'Arnoult que « Madame des Berger(e)s et son fils » se trouvaient sur le Mulet, et par conséquent presque assurément aussi son mari monsieur des Bergères. Sachant que Blaise des Bergères avait le grade de capitaine de compagnie, c'est naturellement les soldats de sa compagnie qui se trouvaient sur le Mulet. Par

déduction, on peut donc dire avec assez de certitude qu'Alexandre Lacoste se trouvait, avec son capitaine M. de Troyes, dans l'une des 5 autres compagnies embarquées sur le Fourgon.

Selon les notes de l'intendant Arnoult, les 339 passagers du Fourgon se répartissaient comme suit : « 1 capitaine, 2 lieutenants, 2 enseignes, 8 personnes du sieur Lemaire, 5 capitaines d'infanterie (dont très probablement M. de Troyes), 5 lieutenants, 1 aumônier, 1 écrivain, 1 chirurgien, 10 valets d'officiers, 1 fille de la congrégation, 50 hommes d'équipage, 250 soldats, 2 hommes du missionnaire. »

Le dur voyage du Fourgon

Le Fourgon connu un des pires voyages de l'histoire de la Nouvelle-France. Denonville écrit dans sa correspondance : « j'ai bien regret à ce que nous avons perdu d'hommes qui sont tous les meilleurs et les plus robustes ». Le Fourgon étant arrivé le 15 août après environ 70 jours en mer, il ajoute que pour ce seul navire : « il y a à l'hôpital 77 malades matelots et autres et on en a jette à la mer 63. » Le Mulet, qui arriva quelques jours plus tard connut le même malheur.

Quant aux motifs exacts d'une telle hécatombe, la correspondance montre qu'il y eut débat à savoir si les navires avaient été trop chargés ou non, certains arguant que le Fourgon avait été prévu pour 350 passagers, et donc n'était pas en surcharge. D'autres encore mentionnèrent que l'espace pour les soldats était trop réduit et qu'il avait fallu abattre des cloisons. Au retour des bateaux à Rochefort à l'automne 1685, l'intendant Arnoult reçut cette explication d'un des officiers du navire : « les officiers d'infanterie ne voulaient point permettre que leurs soldats montassent en haut comme les officiers du vaisseau voulaient les y obliger. En sorte que l'infection les ayant gagné, ce qui a fait que tous ceux qui sont morts étaient attaqués d'un lampion au cerveau causé par les mauvaises vapeurs de l'entre deux ponts et qu'ils n'ont presque point perdu de matelots parce qu'ils étaient ordinairement en haut. »

On sait que Denonville envoya des vivres au Fourgon dès qu'on sut qu'il s'approchait, et que les religieuses prirent grand soin des malades dès leur arrivée, parfois dans des églises transformées en hôpital de fortune. Sans aucun doute, ce terrible voyage marqua notre ancêtre Alexandre pour longtemps.

En terminant, le 12 juin 1685 l'intendant Arnoult écrivit une information des plus intéressantes : « Vous trouverez [...] les rolles des 6 compagnies qui ont été embarqués ». Le rôle est une liste nominative des soldats. Malheureusement pour nous, cette liste ne se trouve plus attachée au document conservé aujourd'hui dans les archives françaises. Nous aurions pu y lire le nom « Alexandre Lacoste » et quelques détails le concernant...

Décès

L'Association des Familles Lacoste Inc. tient à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès des personnes suivantes :

1. M. Georges Langdau de Farnham, le 22 février 2015 est décédé à l'âge de 93 ans et 11 mois. Il laisse son épouse Priscille St-Pierre et ses enfants et petits-enfants.
2. M. Adrien Choinière, époux de Marielle Lacoste, membre #472, décédé le 2 mars 2015 à l'âge de 86 ans. Sa conjointe était la sœur de Pierre Lacoste, conjoint de Marguerite, trésorière de l'Association des familles Lacoste.
3. M. René Lacoste de Laval, le 23 juillet 2015, il laisse sa femme Lise Lacoste et ses enfants (1937-2015)

4. M. Claude Lacoste de Lasalle, le 18 août 2015 à l'âge de 77 ans, il laisse son épouse Marcelle Lebel et ses enfants.
5. Mme Madeleine Lacoste de Montréal, le 7 septembre 2015, elle laisse son époux Joseph Doyle Thompson et ses filles
6. M. Gilles Lacoste de Mercier, le 7 novembre 2015, à l'âge de 83 ans, époux de Yolande Benoît.
7. Mme Rita Lacoste de Montréal, le 26 novembre 2015, elle laisse son époux feu René Roy, ses enfants et ses petits-enfants. (1930-2015)
8. M. Denis Lacoste de Rivière-Rouge, le 22 décembre 2015, à l'âge de 74 ans, époux de feu Marie-Rose Grégoire. Il était le frère de Colombe Lacoste-Fortin
9. M. Gérard Chabot, époux de Pierrette Lacoste, membre #471, décédé le 10 février 2016 à l'âge de 87 ans. Sa conjointe était la sœur de Pierre Lacoste, conjoint de Marguerite, trésorière de l'Association des familles Lacoste.
10. M. Jean-Guy Lacoste de Cowansville, le 6 mars 2016 à l'âge de 83 ans, époux de Clarisse Houle
11. M. Pierre Lacoste de St-André-Avelin le 28 mars 2016 à l'âge de 58 ans. Il était de fils de Hermas Lacoste et de Rachel Ménard
12. Mme Maureen Downs de Lachine le 30 mars 2016, épouse de Marcel Lacoste (1944-2016)
13. M. Gilles Lacoste de St-Hubert membre #232, décédé le 1^{er} avril 2016 à l'âge de 77 ans
14. Mme Monique Lacoste de St-André-Avelin, le 3 mai 2016, à l'âge de 74 ans, épouse d'Idéal Rossignol Elle était la cousine de Colombe Lacoste Fortin

Naissances

À Mercier : Tamara, née le 13 mars 2015, fille d'Ariane Fitzback et de Jean-Patrick Lacoste;

À Laval : Olivier, né le 12 décembre 2015, fils de Michèle Nasr et de Pierre-Alexandre Lacoste.

Vu

1. **Journal de Montréal** du 11 août 2015, Catherine Lacoste prévoit terminer un Ironman en compagnie de son conjoint.
2. **Dans L'Avenir des Rivières** du 25 novembre 2015, photo de Sylvie Lacoste, directrice générale du CPE Bamin Club pour l'inauguration.
3. **Dans La Presse** du 23 janvier 2016, Marianne Lacoste-Caron, reçue de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec
4. **Publicité de Métro de Brossard**, Nathalie Lacoste, gérante des mets cuisinés
5. **Par courriel**, une vidéo que M. Jean-Marc Lacoste, ornithologue, a tournée du 1^{er} au 24 mars 2016 à Lachine pour nous démontrer l'arrivée du printemps avec la faune aquatique.
6. **Le courrier du Sud** le 9 mars est annoncé qu'Antoine Lacoste-Labelle est un joueur clé pour son équipe de basketball « Les Cavaliers »
7. **Par courriel**, un message nous informant que Mme Christiane Lacoste, naturopathe, diplômée en nutrition de l'institut *Body Mind Institute*, aussi certifiée en alimentation vivante et également spécialiste en détoxification par le *International School Of détoxification* du Dr. Robert Morse
8. **Le Journal de Montréal**, le 23 avril 2016, Guy Lacoste atteint d'Alzheimer oublie sa propre famille après avoir vécu 50 ans auprès d'eux

9. **W25**, 23-24 avril 2016 Vincent Lacoste fait partie du film LOLO, un film de Julie Delpy, produit par TVA films
10. **Le Journal de Montréal**, 4 mai 2016, Lise Lacoste donne des conseils aux femmes ménopausées qui doivent composer avec le stress du marché du travail
11. **ELLE Québec, mai 2016**, article intitulé « Définir sa stratégie d'affaires » avec la mentorée Julie Morin-Dumais et Yannick Lacoste président de beConect. Notre nouveau président.

Centenaire

Nous devons souligner l'anniversaire d'une de nos membres active, Mme Emilienne Lacoste mieux connu sous le nom de tante Mimi. Elle a eu 100 ans le 17 juin. Elle est la tante de feu Jean Lacoste. Voir une photo d'elle et Gilles, frère de Jean, au Lac Noir en juillet 2015 page

L'ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC. EST EN LIGNE !!!

Rejoignez le groupe Facebook pour discuter en famille à: "**familleslacoste**"
<https://www.facebook.com/groups/familleslacoste>

et sur internet:

www.familleslacoste.com

- ✓ Pour renouveler votre cotisation
- ✓ Pour lire et faire publier des nouvelles, annonces...
- ✓ Pour lire les Lacostades en ligne
- ✓ Pour consulter le bottin des membres

.....
coupon réponse

REJOIGNEZ LA GRANDE FAMILLE / RENOUEVELEZ VOTRE COTISATION !

Les Lacoste, Languedoc, Lanctôt, Langdeau, Gérin-Lajoie.. et tous leurs parents et amis

Membership 1 an

20\$ /2 pers.

30\$ /3 pers. — 40\$ /4 pers.

- 4 parutions annuelles du journal les Lacostades, y faire publier vos avis, nouvelles...
- accès à toutes les anciennes éditions des Lacostades (100 numéros), aux infolettres et aux articles en ligne
- 20% de rabais sur les publications et activités associatives
- accès au futur arbre généalogique interactif en ligne
- accès au bottin des membres
- ... et faire partie de la grande famille !

Ajoutez

+20\$

Pour faire un don à la fondation Paul Gérin-Lajoie, transmis en votre nom (un reçu pour fin d'impôt vous sera envoyé).

L'engagement social, une valeur familiale.
L'Association soutient officiellement un organisme social chaque année. En 2016, nous soutenons la fondation Paul Gérin-Lajoie créée par le petit-fils de Marie Lacoste Gérin-Lajoie. Nous encourageons aussi nos parents et amis dans leurs engagements sociaux. Faites-nous part de vos projets!

Pour payer:

Retournez votre chèque de 20\$, 30\$, 40\$ (en ajoutant 20\$ si vous souhaitez soutenir la fondation Paul Gérin-Lajoie) et ce coupon réponse au nom de: Association des familles Lacoste inc. 2900, Neuville 201D Brossard (Qc) J4Y 2P1

Choisissez: 2 personnes 20\$ 3 personnes 30\$ 4 personnes 40\$ + 20\$ à la fondation PGL

1. Prénom: _____ Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ courriel: _____
2. Prénom: _____ Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ courriel: _____

Vous recevrez les prochaines Lacostades en version numérique à votre adresse courriel (le plus écologique!)

Je souhaite aussi les recevoir en version papier à mon adresse (svp, cochez si c'est le cas)

AIDEZ-NOUS À CONTACTER LA GRANDE FAMILLE !

Nous aimerions inviter tous les Lacoste de votre entourage à se joindre à nous.

Svp, transmettez-nous les nom et courriel de vos frères, sœurs, cousins, cousines, enfants, petit enfants...

1. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____
2. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____
3. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____
4. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____
5. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____
6. Prénom: _____ Nom: _____
courriel: _____

Nous leur ferons parvenir une invitation de votre part par courriel.

ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF

DISPONIBILITÉS

	2013	2012
Encaisse	2,578.89	2,560.57
Frais payés d'avance	467.04	505.68
	<u>3,045.93</u>	<u>3,066.25</u>

PASSIF

EXIGIBILITÉS

	2013	2012
Revenus reportés	855.00	1,335.00
Réserves pour dépenses futures	2,190.93	1,731.25
	<u>3,045.93</u>	<u>3,066.25</u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.

**BILAN DES REVENUS, ET DÉPENSES ET RÉSERVE POUR DÉPENSES FUTURES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013**

REVENUS

	2013	2012
Cotisations	1,737.00	1,950.00
Dons	35.00	85.00
	<u>1,772.00</u>	<u>2,035.00</u>

DÉPENSES

	2013	2012
Activités	(3.86)	29.32
photocopies	25.80	16.60
poste et autres communications	1,162.95	1,673.21
fournitures de bureaux	26.75	33.00
taxes	32.00	59.89
frais de banque	60.68	
	<u>1,312.32</u>	<u>2,040.00</u>

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES, OU PERTE 459.68 (5.00)

Réserves pour dépenses futures au début de l'exercice 1,731.25 1,736.25

Réserves pour les dépenses futures à la fin de l'exercice 2,190.93 1,731.25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF

DISPONIBILITÉS

	2015	2014
Encaisse	1,893.94	2,539.29
Frais payés d'avance	316.14	389.78
	<u>2,210.08</u>	<u>2,929.07</u>

PASSIF

EXIGIBILITÉS

	2015	2014
Compte à payer	65.70	
Revenus reportés	165.00	405.00
Réserves pour dépenses futures	1,979.38	2,524.07
	<u>2,210.08</u>	<u>2,929.07</u>

ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.

**BILAN DES REVENUS ET DÉPENSES ET RÉSERVE POUR DÉPENSES FUTURES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

REVENUS

	2015	2014
Cotisations	285.00	720.00
Dons	--	--
	<u>285.00</u>	<u>720.00</u>

DÉPENSES

	2015	2014
Activités	--	62.26
photocopies	9.00	4.15
poste et autres communications	698.11	222.45
fournitures de bureaux	18.58	--
taxes	35.00	33.00
frais de banque	70.00	65.00
	<u>829.69</u>	<u>386.86</u>

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DU FOND (544.69) 333.14

Réserves pour dépenses futures au début de l'exercice 2,524.07 2,190.93

Réserves pour les dépenses futures à la fin de l'exercice 1,979.38 2,524.07

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015



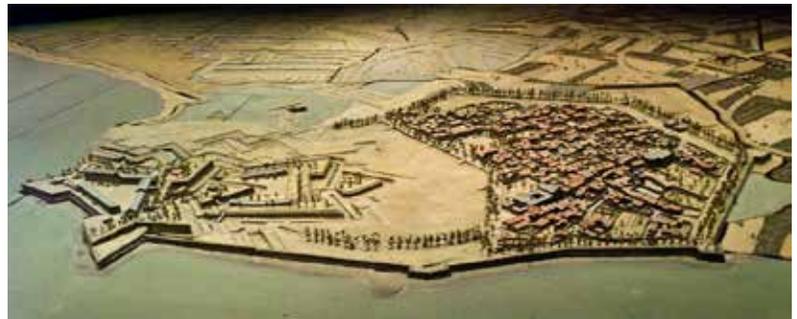
Emilienne Lacoste centenaire



Yannick Lacoste, président – yannick.l@familleslacoste.com
 Jacques Lacoste, vice-président communication – jacques.l@familleslacoste.com
 François Gérin-Lajoie, vice-président – francois.gl@familleslacoste.com
 Marguerite Lacoste, trésorière – marguerite.l@familleslacoste.com
 Francine Laganière, relationniste – francine.l@familleslacoste.com
 Nellie Lacoste, réseaux sociaux – nellie.l@familleslacoste.com



flûte hollandaise en 1626, peinture de Jacob Gerritz – image du domaine public



Citadelle du Château-d'Oléron 1703 - Musée des plans-reliefs, Paris



Port de La Rochelle au 18e siècle - Vernet, image du domaine public



L'arsenal de Rochefort au 18e siècle -Vernet, image du domaine public